

Gilets jaunes – Le Ministère de l'Économie et des Finances annonce 6 mesures concrètes d'accompagnement



Publié le 12/12/2018

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, a reçu lundi 3 décembre les représentants des organisations professionnelles afin de réaliser une nouvelle évaluation des conséquences économiques du mouvement des gilets jaunes sur l'ensemble du territoire. À cette occasion, le ministre a confirmé que les 6 mesures concrètes d'accompagnement mobilisables pour les professionnels touchés étaient opérationnelles.

En raison du mouvement des « gilets jaunes » et des différentes manifestations organisées depuis le 17 novembre, votre entreprise connaît une baisse de chiffre d'affaires, une interruption d'activité ou doit faire face à des réparations suite à des dégradations : les mesures annoncées par le ministère de l'économie et des finances le 26 novembre dernier, en lien avec les autres ministères concernés, sont opérationnelles et peuvent vous aider.

[Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du ministère](#)

[Retrouvez le discours d'Emmanuel Macron ce lundi 10 décembre ainsi que les mesures annoncées.](#)